

Foire aux questions
Projet de faisabilité pour l'amélioration de la bande passante dans les bibliothèques
Mai 2018

Q1. Quel est l'objectif du projet de faisabilité de l'amélioration de la bande passante?

R1. Pour aider à améliorer la connectivité Internet, la Division des affaires culturelles du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) collabore avec le Groupement ITI pour les services à la collectivité du MTCS, afin d'explorer la faisabilité d'une mise à niveau de la bande passante, y compris un accès abordable des bibliothèques publiques qui en ont besoin, avec un accent initial sur les bibliothèques publiques des Premières Nations. Dans le cadre de ce travail, le MTCS tirera parti de l'expérience du ministère de l'Éducation à répondre à des besoins similaires en matière de bande passante dans les écoles financées par les fonds publics à travers l'Ontario (y compris la conception du réseau, la capacité et les enjeux relatifs au dernier tronçon de la fibre optique).

L'un des objectifs du projet de faisabilité sera de déterminer la bande passante cible minimale requise pour répondre aux besoins technologiques actuels et futurs des bibliothèques publiques de l'Ontario. Les besoins minimums en bande passante sont basés sur la population de la communauté, la capacité des bibliothèques et le nombre moyen d'utilisateurs quotidiens.

Q2. Pourquoi le ministère entreprend-il ce travail?

R2. Le ministère entreprend ce travail en réponse aux réactions reçus lors d'engagement avec les bibliothèques publiques et les bibliothèques publiques des Premières Nations en 2017. Nous avons entendu dire que même si les bibliothèques publiques sont des points d'accès clés pour les nouvelles technologies et les ressources numériques, la disponibilité de ces services est inégale dans l'ensemble de la province, en grande partie en raison d'une connectivité Internet inadéquate. Dans de nombreuses collectivités, généralement rurales, éloignées et des Premières Nations, les services numériques demeurent limités. Pour les résidents de ces communautés, cela les désavantage dans une économie et une société de plus en plus fondées sur le savoir.

Pour les bibliothèques publiques des Premières Nations, qui sont des centres communautaires et culturels essentiels, il y a des défis encore plus grands en ce qui concerne les limites de la bande passante. Le rapport d'évaluation des besoins de 2017 de la Bibliothèque publique des Premières Nations (BPPN) souligne le fait que les BPPN ont besoin d'un accès Internet considérablement amélioré et que la fracture numérique continue d'être un obstacle majeur à l'accès au contenu numérique, aux possibilités de formation et aux services gouvernementaux électroniques, y compris les demandes de subvention en ligne.

Foire aux questions
Projet de faisabilité pour l'amélioration de la bande passante dans les bibliothèques
Mai 2018

Q3. En quoi consiste le projet de faisabilité?

R3. Dans le cadre de ce travail, le ministère entreprendra une évaluation avec les bibliothèques, en donnant la priorité aux bibliothèques publiques des Premières Nations, afin de mieux comprendre l'utilisation actuelle du réseau Internet ainsi que les défis du réseau qui peuvent empêcher l'utilisation efficace des technologies. Le format comprendra une combinaison de visites sur place, d'entrevues et de collectes de données qui donneront un aperçu de la conception du réseau, de la capacité, de la largeur de la bande passante actuelle, des tendances actuelles d'utilisation et des besoins futurs. Le projet engagera le personnel du MTCS travaillant en collaboration avec la bibliothèque locale, les partenaires de la bande des Premières Nations, et/ou les contacts municipaux, tout en s'appuyant sur l'information, les compétences et les connaissances locales et en les respectant. Le projet pourrait aussi comprendre un examen juridictionnel pour évaluer les enjeux de réseaux et les tendances à travers d'autres provinces.

L'information recueillie à partir de cette évaluation éclairera l'élaboration d'une analyse de rentabilisation gouvernementale (qui comprend les principales constatations, les lacunes, les options, les recommandations, les estimations des coûts et un plan de mise en œuvre proposé) pour demander du financement pour la mise à niveau de la bande passante dans les bibliothèques qui en ont besoin.

Q4. Quelles bibliothèques participeront au projet de faisabilité?

R4. Le projet de faisabilité vise à obtenir la représentation des bibliothèques financées par les fonds publics de l'Ontario, en mettant d'abord l'accent sur les bibliothèques publiques des Premières Nations et en faisant participer les conseils de bande des Premières Nations (par l'entremise des bureaux de bande) ou les autorités scolaires, s'il y a lieu. Toute bibliothèque qui a des problèmes de connectivité Internet (par exemple, liés à la vitesse de téléchargement et de téléversement, à la connexion bande passante, au dernier tronçon de la fibre optique) et qui est intéressée à prendre part au projet de faisabilité peut le faire.

Q5. Si le financement est assuré pour une mise à niveau de la bande passante dans les bibliothèques, à quoi ressemblerait la mise en œuvre?

R5. Si le financement est assuré pour la mise à niveau de la bande passante des bibliothèques, l'intention serait de déployer la mise en œuvre dans les bibliothèques publiques des Premières Nations d'abord, suivi des bibliothèques rurales et éloignées, et ensuite des bibliothèques urbaines qui en ont besoin. L'information recueillie dans le cadre du projet de faisabilité aidera à éclairer le plan de mise en œuvre, y compris les échéanciers et les coûts.

Foire aux questions
Projet de faisabilité pour l'amélioration de la bande passante dans les bibliothèques
Mai 2018

- Q6. Le projet de faisabilité et la mise en œuvre éventuelle peuvent-ils répondre aux besoins en bande passante des collectivités des Premières Nations en plus des bibliothèques publiques des Premières Nations?
- R6. Les bibliothèques publiques des Premières Nations relèvent des conseils de bande des Premières Nations (par l'entremise de leur bureau de bande) et, dans certains cas, des autorités scolaires. Ils peuvent aussi être co-localisés dans le bureau de la bande, à l'école ou dans d'autres installations polyvalentes. Le ministère travaillera avec la bibliothèque et les partenaires de la bande pour explorer la faisabilité d'une mise à niveau de la bande passante à la communauté des Premières Nations.
- Q7. Que comprend une mise à niveau de la bande passante?
- R7. Si elle est approuvée, la mise à niveau de la bande passante comprendrait :
- Le travail en partenariat avec les bibliothèques publiques pour fournir une bande passante abordable
 - Le développement du dernier tronçon de la bande passante
 - L'amélioration de la conception des réseaux afin d'améliorer l'expérience utilisateur
 - L'assurance que les réseaux ont plus de capacité pour soutenir l'utilisation accrue de la technologie dans les bibliothèques
 - Le travail en partenariat avec les bibliothèques publiques pour introduire des outils et des pratiques de sécurité Internet afin de s'assurer que les réseaux sont gérés de façon sûres et sécuritaires
 - La mise en place d'outils et de pratiques de surveillance de réseau afin que les bibliothèques aient accès à la façon dont leurs réseaux sont utilisés, de sorte qu'elles puissent déterminer et éliminer les obstacles qui empêchent une utilisation optimale